

Héritage Saint-Bernard se joint au mouvement « Le communautaire à boutte »

L'organisme réclame un financement stable pour assurer la gestion du refuge faunique Marguerite-D'Youville

(Châteauguay, le 30 mars 2026) – Dans le cadre de la mobilisation nationale « Le communautaire à boutte », Héritage Saint-Bernard soutient les revendications des organismes communautaires pour un financement gouvernemental autonome accru et stable. Depuis près de trois décennies, l'organisme assure avec rigueur et engagement la gestion du refuge faunique Marguerite-D'Youville, un site naturel appartenant au gouvernement du Québec. Cette responsabilité majeure est toutefois assumée sans financement récurrent à la mission, malgré les démarches entreprises au fil des ans.

Le refuge faunique accueille chaque année entre 60 000 et 70 000 visiteurs, en plus de milliers d'enfants et de groupes de recherche qui viennent y découvrir des écosystèmes d'une grande richesse. L'accès et la protection du territoire engendrent des coûts importants, s'élevant à près de 450 000 \$ annuellement. En l'absence de financement récurrent, une part importante de ces coûts repose sur l'organisme. Cette situation fragilise la capacité de l'organisme à maintenir des emplois stables, à offrir des conditions de travail adéquates et à assurer la qualité et la pérennité des services offerts à la population.

« Contribuer au financement des organismes communautaires, c'est reconnaître concrètement le travail de celles et ceux qui s'engagent au service des citoyens, parfois bénévolement, et qui mettent leur passion au profit du bien-être collectif », exprime Paul Sauvé, président du conseil d'administration.

« Nous demeurons profondément engagés à protéger ce territoire et à le rendre accessible à la population. Toutefois, des conditions adéquates sont essentielles pour en assurer la pérennité et la dignité de nos employés », poursuit Mme Dorais. « Nous espérons que cette démarche contribuera à faire avancer la réflexion. »

L'organisme rappelle que le refuge faunique Marguerite-D'Youville est une propriété du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, qui ne dispose actuellement d'aucune enveloppe dédiée et récurrente pour en soutenir la gestion.

Des partenariats porteurs et durables

Héritage Saint-Bernard souhaite mettre en lumière l'importance de partenariats structurés, qui permettent d'assurer à la fois l'accessibilité des sites naturels et la stabilité des organisations qui en ont la gestion.

À titre d'exemple, les ententes conclues avec la Ville de Châteauguay pour la gestion et la mise en valeur du centre écologique Fernand-Seguin et du parc de l'île Saint-Bernard permettent d'offrir des services de qualité, tout en reposant sur une base financière stable et prévisible. De plus, la municipalité soutient la mission d'Héritage Saint-Bernard par une contribution annuelle récurrente, permettant à l'organisme de déployer ses actions environnementales et d'offrir des activités en nature à l'année.

« Depuis des décennies, nous réalisons des mandats confiés par la Ville de Châteauguay dans le cadre d'ententes claires, adaptées aux responsabilités et appuyées par un financement adéquat », précise Mme Dorais. « Ce modèle favorise la pérennité des équipements, soutient l'emploi local et assure une offre de services stable et de qualité. Ça démontre qu'il est possible de mettre en place des conditions gagnantes

pour tous. La Ville ne peut toutefois pas, à elle seule, soutenir une organisation de l'envergure d'Héritage Saint-Bernard, rayonnant à travers toute la région, dont les responsabilités incluent également la gestion d'infrastructures publiques relevant d'autres instances. »

Héritage Saint-Bernard réitère que la protection et l'accessibilité des milieux naturels doivent s'appuyer sur un financement stable et adapté à la mission, à la hauteur des responsabilités assumées.

Mouvement « Le communautaire à boutte »

Les organismes communautaires prennent action du 23 mars au 2 avril 2026 pour faire reconnaître le rôle essentiel du communautaire et obtenir un financement adéquat. Pour en savoir plus sur le mouvement : aboutte.info.

-30-

Source : Marie-Hélène Dorais, 450 698-3133 poste 227, marie.dorais@heritagestbernard.qc.ca

Photos : les crédits sont inscrits à même le nom des photos*

** Les photos jointes à ce document peuvent être utilisées avec le crédit photo pour des articles en lien avec ce communiqué seulement. Toute autre utilisation des photos doit faire l'objet d'une entente avec le(s) photographe(s).*